

## DONNEES DE LA DREES SUR LES PROFESSIONNEL-LES DU SOCIAL – oct 2025

Sont présentés dans ce document les publications et les jeux de données de la DREES portant sur la thématique du travail social. Ils sont classés par ordre décroissant de dernier traitement (octobre 2025 à février 2020).

Ces données ne sont pas exhaustives : il existe d'autres publications sur le travail social.

NB : la DREES parle de « professionnelles » au féminin car la majorité des professionnelles sont des femmes.

Le document comprend deux parties : les travaux dont les sources sont les données issues de l'enquête emploi en continu de l'Insee, la Base Tous Salariés de l'INSEE et l'enquête TraCov2 de la DARES ; les travaux issus de l'enquête quinquennale sur les élèves et les étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales.

### Les travaux issus de l'enquête emploi en continu, la Base Tous Salariés de l'INSEE et l'enquête TraCov2 de la DARES

L'enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité (appelée **Enquête Emploi en continu**) conduite par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) vise à observer le marché du travail de manière structurelle et conjoncturelle. Sont concernés les individus de 15-89 ans vivant en logement ordinaire en France hors Mayotte. Les thématiques abordées sont : la description du ménage et des personnes qui le composent ; le statut d'activité au sens du BIT ; la description de l'emploi principal en cours (profession, durée du travail, type de contrat, revenus du travail, etc..) ; la description de l'activité professionnelle antérieure ; le niveau d'études et la participation à des formations ; la perception d'allocations, parmi lesquelles les allocations chômage et les retraites ; l'état de santé ; l'origine sociale et géographique ; la trajectoire sur le marché du travail au cours des 12 derniers mois. En 2022, le module complémentaire porte sur le savoir-faire et les tâches au travail.

La **Base tous salariés de l'INSEE** est une base statistique sur l'ensemble des salariés à partir des déclarations administratives de leurs employeurs. Elle couvre l'ensemble des salariés du secteur privé, du secteur public et les particuliers employeurs. Le champ des professionnels du social, défini comme les professionnels exerçant un travail social (hors salariés des particuliers employeurs), comprend les PCS suivantes : aides à domicile, aides ménagères et travailleuses familiales (563B, 46,1 % des postes) ; éducateurs spécialisés (434D, 15,5 % des postes) ; aides médico-psychologiques (526D, 11,3 % des postes) ; moniteurs éducateurs (434E, 5,6 % des postes) ; assistants de service social (434B, 5,0 % des postes) ; animateurs socioculturels et de loisirs (435B, 4,9 % des postes) ; cadres de l'intervention socio-éducative (PCS 434A, 4,8 % des postes) ; éducateurs techniques (434F, 2,8 % des postes) ; conseillers en économie sociale et familiale (434C, 2,1 % des postes) ; éducateurs de jeunes enfants (434G, 1,1 % des postes) ; directeurs de centres socioculturels et de loisirs (435A, 0,8 % des postes).

La DARES (Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques) conduit une enquête ponctuelle auprès de personnes en emploi âgées de 18 à 64 ans en France hors Mayotte. La 2ème édition porte sur le vécu du travail depuis le début de la crise sanitaire liée au covid-19 (**TraCov 2** - collecte au 1er trimestre 2023). Elle vise à rendre compte de l'évolution des conditions de travail et de continuer à documenter les effets de la crise sanitaire : impact de moyen terme de la crise sanitaire sur les conditions de travail, les risques psychosociaux et la santé au travail des actifs occupés selon différents angles : télétravail et usage des outils numériques, rythmes de travail, gestes barrières et prévention, (in)sécurité sanitaire et économique, (ré)organisation des collectifs de travail, coopération, conflits éthiques, état de santé, articulation vie privée/ vie professionnelle... C'est une enquête ponctuelle conduite.

## Quelques chiffres

Les employeurs des professionnelles du social anticipent que 8 recrutements sur 10 seront difficiles, contre moins de 6 sur 10 pour l'ensemble des recrutements, toutes professions confondues. Le nombre d'offres d'emploi diffusées sur l'ensemble de professions est 1,4 fois supérieur au nombre d'embauches réalisées toutes professions confondues au cours du trimestre suivant. Et les employeurs prévoient qu'en 2022, 59 % des recrutements de professionnelles de l'action sociale seront difficiles.

En 2023, 10 % des postes d'assistantes de service social et des conseillères en économie sociale et familiale sont rémunérés moins de 1 740 euros par mois en équivalent temps plein. Le salaire moyen est de 2 300 pour les premières et 2 160 pour les secondes.

13 % des professionnelles du social exerçant en 2023 ont changé de profession depuis le début de la crise sanitaire. La principale raison est pour améliorer leurs conditions de travail ou leurs perspectives professionnelles (32 %). 31 % sont souvent bouleversées, émues, secouées dans le cadre de leur travail. 60 % vivent des situations de tension dans leurs rapports avec le public. 25 % ont eu plusieurs fois par semaine des troubles du sommeil au cours du derniers mois. 55 % doivent fréquemment interrompre une tâche pour en effectuer une autre non prévue. 71 % ont toujours l'impression de faire un travail utile aux autres et 21 % souvent.

En 2022, il y a 117 000 assistantes de service social et conseillères en économie sociale familiale dont 89 % de femmes. 60 % ont des diplômes paramédicaux et sociaux (niveau bac+2) et 31 % un diplôme de niveau bac+3 ou supérieur. L'âge moyen est de 41 ans. 39 % travaillent dans une association et 26 % dans une collectivité territoriale. 43 % ont une ancienneté de 10 ans et plus.

Dans la plupart des métiers, au bout de cinq ans après avoir commencé à travailler en 2011 ou en 2012, près d'une professionnelle sur deux n'exerce plus ce métier.

## Les travaux dont les données sont issues de l'INSEE et de la DARES

Titre des données	Informations analysées	Lien vers les données statistiques
Les tensions dans les professions du social, par profession, au niveau national, au niveau régional et départemental (p 3)	Indicateurs - besoins de recrutement et tensions dans les professions sociales - 2022 comparée à 2021 - France, hors Mayotte	<a href="https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/tensions_professions_sociales/information/">https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/tensions_professions_sociales/information/</a>
Les salaires des professionnelles du social, par profession, au niveau national et au niveau régional (p 4)	Statistiques sur les salaires des professionnelles du social, par profession, au niveau national et régional - de 2021 à 2023 - France, hors Mayotte	<a href="https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/salaires-des-professionnels-du-social/information/">https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/salaires-des-professionnels-du-social/information/</a>
Les conditions de travail des professionnelles du social et de santé (p 5)	Statistiques descriptives sur les conditions de travail des professionnelles du social et de santé	<a href="https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/conditions_travail_tracov/information/">https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/conditions_travail_tracov/information/</a>
Les professions sociales : effectifs, caractéristiques socio-démographiques et caractéristiques des emplois (p 5)	Statistiques descriptives, par profession, sur les effectifs des professionnelles du social, leurs caractéristiques socio-démographiques + caractéristiques de leurs emplois (type d'employeur, temps de travail, type de contrat, sous-emploi	<a href="https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/les-professions-sociales-effectifs-profil-et-caracteristiques-des-emplois/information/">https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/les-professions-sociales-effectifs-profil-et-caracteristiques-des-emplois/information/</a>

	etc.) – 2004 à 2018 et 2022 - France métropolitaine	
Données sur les trajectoires de carrière de l'ensemble des professionnels du social, par profession (p 6)	Statistiques sur les changements de métier, ainsi que les caractéristiques des emplois occupés, suivi sur les 9 premières années suivant l'entrée dans chaque profession sociale – entrée en 2011 ou 2012 / suivi 2020 ou 2021 - France, hors Mayotte	<a href="https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/trajectoires-de-carriere-des-professions-sociales/information/">https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/trajectoires-de-carriere-des-professions-sociales/information/</a>

## Les tensions dans les professions du social, par profession, au niveau national, au niveau régional et départemental

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) publie pour la première fois des indicateurs sur les besoins de recrutement et sur les tensions dans les professions sociales, sur l'année 2022 en France, hors Mayotte.

### Des tensions de recrutement dans les métiers du social supérieures à celles observées sur l'ensemble des métiers

Les professionnelles du social accompagnent au quotidien des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté. Leurs employeurs anticipent que 8 recrutements sur 10 seront difficiles, contre moins de 6 sur 10 pour l'ensemble des recrutements, toutes professions confondues. De plus, le nombre d'offres d'emploi associées à l'une des professions sociales diffusées au cours d'un trimestre est 2,9 fois supérieur au nombre d'embauches réalisées dans l'une de ces professions au cours du trimestre suivant. À titre de comparaison, le nombre d'offres d'emploi diffusées sur l'ensemble de professions est 1,4 fois supérieur au nombre d'embauches réalisées toutes professions confondues au cours du trimestre suivant. Ces chiffres masquent cependant de fortes disparités selon les professions du social.

Les besoins et les tensions de recrutement les plus marquées concernent le métier d'aide à domicile.

### Des difficultés de recrutement observées aussi pour les cadres de l'intervention socio-éducative, les assistantes de service sociale et les conseillères en économie sociale et familiale

D'autres métiers du social rencontrent des difficultés de recrutement, comme les cadres de l'intervention socio-éducative, dont l'indicateur de tension de recrutement est à un niveau élevé (3,7) révélant une pénurie de candidats presque aussi prononcée que pour les aides à domicile. Le recrutement d'assistantes de service social et conseillères en économie sociale et familiale (CESF) est également difficile : pour ces professions, le nombre d'offres d'emploi publiées un trimestre est 2,3 fois supérieur au nombre d'embauches réalisées au cours du trimestre suivant. Par ailleurs, plus de la moitié des employeurs jugent le recrutement difficile pour ces postes (59%). Enfin, les conditions de recrutement pour des postes d'aides médico-psychologiques (AMP) sont plus contrastées : les employeurs anticipent très majoritairement des recrutements difficiles (82 %), mais l'indicateur de tension de recrutement observé est relativement bas (0,9 au niveau national), suggérant qu'une proportion importante des offres trouvent preneur.

Les indicateurs mis à disposition sont les suivants :

**Besoin en recrutement** : Le besoin en recrutement est mesuré en rapportant le nombre d'offres postées en ligne en 2022 au nombre de postes en 2021, par métier. Si le ratio est supérieur à 1, le besoin en recrutement en 2022 est supérieur aux effectifs de 2021

**Embauches anticipées comme difficiles** : Part des projets de recrutements des employeurs en 2022 anticipés comme difficiles

**Tension de recrutement** : Il s'agit du rapport, par métier, entre les nouvelles offres en lignes postées au cours d'un trimestre et le nombre d'offres d'emplois qui ont été pourvus au cours du trimestre suivant de l'année 2022. Plus le chiffre est élevé, plus les tensions de recrutement sont fortes car les postes vacants ne sont pas pourvus.

Un taux inférieur à 1 peut provenir soit d'embauche pour un poste alors que l'offre de poste correspondait à un métier différent, soit parce que certaines offres n'ont pas été postées sur les sites constitutifs de JOCAS.

Fréquence de mise à jour : Annuelle

Thèmes niveau 2 : Professionnels de santé et du social

Thèmes niveau 3 : Professionnels du social

Source : Enquête emploi en continu de l'Insee

Territoire : France, hors Mayotte

Dernier traitement : **16 octobre 2025 (métadonnées) / 16 octobre 2025 (données)**

#### Pièces jointes

- [Tensions\\_Professions\\_Sociales\\_reg\\_dept\\_2022.xlsx](#)
- [Tensions\\_Professions\\_Sociales\\_natio\\_2022.xlsx](#)

Lien vers les chiffres :

[https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/tensions\\_professions\\_sociales/information/](https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/tensions_professions_sociales/information/)

Lien vers le commentaire (16/10/25) :

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse-jeux-de-donnees/jeux-de-donnees/80-des-employeurs-des-professionnelles-du>

## **Les salaires des professionnelles du social, par profession, au niveau national et au niveau régional**

Les statistiques mises à disposition portent sur les salaires des professionnelles du social en France (hors Mayotte) de 2021 à 2023, par profession, au niveau national et au niveau régional. Elles sont élaborées à partir des données de la Base Tous Salariés de l'Insee.

En 2023, 10 % des postes d'assistantes de service social et des conseillères en économie sociale et familiale sont rémunérés moins de 1 740 euros par mois en équivalent temps plein. Le salaire moyen est de 2 300 pour les premières et 2 160 pour les secondes.

Thèmes niveau 2 : Professionnels de santé et du social

Thèmes niveau 3 : Professionnels du social

Fréquence de mise à jour : Annuelle

Source : Base Tous salariés de l'INSEE

Période couverte (millésime, série) : 2021 à 2023

Territoire : France, hors Mayotte

Dernier traitement : **15 octobre 2025 (métadonnées)**

#### Pièces jointes

- [Salaires\\_Professions\\_Sociales\\_reg\\_2021.xlsx](#)
- [Salaires\\_Professions\\_Sociales\\_reg\\_2022.xlsx](#)
- [Salaires\\_Professions\\_Sociales\\_reg\\_2023.xlsx](#)
- [Salaires\\_Professions\\_Sociales\\_natio\\_2021.xlsx](#)
- [Salaires\\_Professions\\_Sociales\\_natio\\_2022.xlsx](#)
- [Salaires\\_Professions\\_Sociales\\_natio\\_2023.xlsx](#)

Lien : <https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/salaires-des-professionnelles-du-social/information/>

## **Les conditions de travail des professionnelles du social et de santé**

Sont ici mises à disposition des statistiques descriptives sur les conditions de travail des professionnelles du social et de santé. Elles sont élaborées à partir des données issues de l'enquête TraCov2 de la DARES. Des statistiques détaillées par profession sont diffusées pour les aides à domicile, les infirmières et les aides-soignantes. Elles ne sont pas disponibles pour les autres professions, le nombre d'individus interrogées n'étant pas suffisant.

L'enquête TraCov2 de la DARES est menée auprès d'individus actifs occupés de 18 ans à 64 ans résidant en logement ordinaire en France (hors Mayotte). Menée en 2023, elle fait suite à l'enquête TraCov menée en 2021 et porte sur le vécu du travail depuis la crise du Covid.

13 % des professionnelles du social exerçant en 2023 ont changé de profession depuis le début de la crise sanitaire. La principale raison est pour améliorer ses conditions de travail ou ses perspectives professionnelles (32 %). 31 % sont souvent bouleversées, émues, secouées dans le cadre de son travail. 60 % vivent des situations de tension dans leurs rapports avec le public. 25 % ont eu plusieurs fois par semaine des troubles du sommeil au cours du derniers mois. 55 % doivent fréquemment interrompre une tâche pour en effectuer une autre non prévue. 71 % ont toujours l'impression de faire un travail utile aux autres et 21 % souvent.

Thèmes niveau 2 : Professionnels de santé et du social

Source : enquête TraCov2 de la DARES

Période couverte (millésime, série) : 2023

Territoire : France, hors Mayotte

**Dernier traitement : 24 juin 2025** (métadonnées) / **24 juin 2025** (données)

Lien : [https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/conditions\\_travail\\_tracov/information/](https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/conditions_travail_tracov/information/)

## **Les professions sociales : effectifs, caractéristiques socio-démographiques et caractéristiques des emplois**

Sont ici mises à disposition des statistiques descriptives, par profession, sur les effectifs des professionnelles du social, leurs caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, diplôme, etc.), et les caractéristiques de leurs emplois (type d'employeur, temps de travail, type de contrat, sous-emploi etc.). Elles sont élaborées à partir des données issues de l'enquête emploi en continu de l'Insee.

La DREES attire votre attention sur le fait que les données portant sur 2018, diffusées au sein du fichier nommé « Les\_professions\_sociales\_2004\_2018.xlsx » et celles portant sur 2022, diffusées dans le fichier nommé « Les\_professions\_sociales\_2022.xlsx » ne peuvent pas être comparées et vous invite à lire le document « Read\_Me » expliquant les raisons.

En 2022, il y a 117 000 assistantes de service social et conseillères en économie sociale familiale dont 89% de femmes. 60% ont des diplômes paramédicaux et sociaux (niveau bac+2) et 31% un diplôme de niveau bac+3 ou supérieur. L'âge moyen est de 41 ans. 39% travaillent dans une association et 26% dans une collectivité territoriale. 43% ont une ancienneté de 10 ans et plus.

Mots clés : Assistant maternel, Assistant de service social, Assistant social, Aide à domicile, Travail social , Travailleurs sociaux, Assistant familial, Aide à domicile , Conseiller en économie sociale et familiale, CESF, Technicien de l'intervention sociale et familiale, TISF, Aide médico-psychologique, AMP, Professionnel socio-éducatif, Cadre de l'intervention socio-éducative, Éducateur spécialisé, Moniteur éducateur, Éducateur technique spécialisé, Éducateur de jeunes enfants, Garde à domicile de jeunes enfants, Professionnel du social  
Thèmes niveau 2 : Professionnels de santé et du social

Thèmes niveau 3 : Professionnels du social  
Fréquence de mise à jour : Annuelle  
Source : enquête emploi en continu de l'Insee  
Période couverte (millésime, série) : 2004 à 2022  
Territoire : France métropolitaine  
**Dernier traitement : 4 juin 2025** (métadonnées)

#### Pièces jointes

- [Les\\_professions\\_sociales\\_2004\\_2018.xlsx](#)
- [READ\\_ME Non comparabilité des données entre 2018 et 2022.docx](#)
- [Les\\_professions\\_sociales\\_2022.xlsx](#)

Lien : <https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/les-professions-sociales-effectifs-profil-et-caracteristiques-des-emplois/information/>

## Données sur les trajectoires de carrière de l'ensemble des professionnels du social, par profession

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie, pour la première fois, des jeux de données sur les trajectoires des professionnels du social. Plus précisément, ces statistiques présentent leurs changements de métier, ainsi que les caractéristiques des emplois occupés. Les trajectoires sont observées sur les neuf premières années suivant l'entrée dans chaque profession sociale, à partir du Panel Tous Salariés de l'INSEE.

Éducateurs spécialisés, assistantes sociales, aides à domicile... les professionnels du social ont pour mission l'accompagnement social ou socio-éducatif des publics bénéficiaires. Connaître leurs trajectoires professionnelles enrichit la connaissance de ces professionnelles, dans un contexte de difficultés de recrutement de ces métiers. Ce sont des professions largement féminisées. On les évoquera ainsi au féminin.

Le Panel tous salariés est une source statistique permettant de suivre les trajectoires professionnelles des actifs (salariés et chômeurs indemnisés). Elle inclut des informations sur les périodes d'emploi et de chômage indemnisé pour un échantillon représentatif d'environ 1/12e de la population active en France. Le Panel tous salarié est apparié au panel non-salarié pour suivre les activités d'entrepreneuriat des salariés. Un individu qui entre dans le Panel est suivi tout le long de sa carrière professionnelle (chômage indemnisé inclus).

Les statistiques publiées dans le cadre de ces jeux de données (part des professionnelles par type de profession, part des professionnelles au chômage, etc.) sont calculées profession par profession. Elles concernent les professionnelles ayant commencé leur carrière en 2011 ou en 2012. Les trajectoires de ces dernières sont observées pendant les neuf années qui ont suivi leur prise de poste, année après année, donc jusqu'en 2020 ou 2021. Le champ géographique est celui de la France, hors Mayotte.

Dans la plupart des métiers, au bout de cinq ans après avoir commencé à travailler en 2011 ou en 2012, près d'une professionnelle sur deux n'exerce plus ce métier. Cependant, rester exercer le même métier est plus fréquent chez les éducatrices spécialisées et les AMP (respectivement 64 % et 59 % 5 ans après être entrée dans la profession), et plus rare chez les EJE (40 %), les aides à domicile (37 %) et les animatrices socioculturelles (24 %). Des effets de structure par âge peuvent expliquer une partie de ces écarts.

Quitter la profession ne signifie pas nécessairement ne plus exercer un métier du social ou de la santé. Par exemple, au bout de 9 ans, 61 % des AMP qui ont quitté leur métier pour un autre emploi salarié exercent un métier du social ou de la santé. Cette part est de 51 % pour les éducatrices spécialisées et de 61 % pour les monitrices éducatrices. En revanche, certains professionnels quittent majoritairement leur métier pour se diriger vers un emploi autre que le social ou la santé : c'est le cas pour les cadres socio-éducatifs (72 %) ou les aides à domicile (70 %).

Parmi les professionnelles restant dans le métier au long de ces neuf années, elles sont plus nombreuses à bénéficier d'un CDI au fur et à mesure des années. La répartition des emplois par secteur d'activité et par région de travail reste relativement stable au cours du temps.

Source : Base Tous Salariés de l'INSEE

Modifié : 20 novembre 2024

Territoire : France, hors Mayotte

**Dernier traitement : 9 janvier 2025 (métadonnées)**

Pièces jointes

- [Datadrees trajectoires professions sociales\\_VF\\_pas\\_modifier.xlsx](#)

Lien : <https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/trajectoires-de-carriere-des-professions-sociales/information/>

---

## **Les travaux issus de l'enquête quinquennale sur les élèves et les étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales**

L'enquête auprès des écoles de formation aux professions sociales, dite enquête « École », est réalisée annuellement depuis 1983. Elle a pour objectifs d'identifier et de dénombrer les établissements de formation aux professions du social, et de recueillir des informations sur le nombre d'étudiants ou élèves en formation (nombre de candidats, nombre d'inscrits, nombre de diplômés etc.). Elle permet aussi de mettre à jour le fichier Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux), qui recense l'inventaire des équipements dans le domaine sanitaire et social, et d'établir la statistique des diplômes délivrés chaque année. L'analyse des flux d'entrée dans ces formations constitue également un thème majeur de cette enquête.

Les résultats de cette enquête servent à analyser la démographie des professions du social, tant au niveau national que régional. Ils sont aussi utilisés à des fins budgétaires (détermination prévisionnelle des bourses) ou pour le suivi de mesures plus ponctuelles.

En parallèle des enquêtes auprès des écoles, des données individuelles sont collectées par internet auprès de leurs élèves et étudiants. Annuelle jusqu'en 2017 inclus, l'enquête étudiants est désormais quinquennale. La prochaine collecte de l'enquête Étudiants est prévue pour 2027.

Depuis 2008, l'enquête auprès des écoles de formation aux professions sociales est harmonisée avec l'enquête annuelle sur la formation aux professions de santé.

L'enquête École permet de connaître, pour chaque semestre, et avec une déclinaison par sexe :

- La répartition des inscrits, des redoublants et des nouveaux inscrits par année d'étude ;
- Les allègements de scolarité, par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou non ;
- La répartition des présentés et reçus aux épreuves d'entrée en formation et le nombre de places offertes ;
- La répartition des présentés et reçus aux épreuves diplômantes ;
- Les interruptions de scolarité provisoires ou définitives, et leurs motifs principaux ;
- La répartition des inscrits dont la formation est financée par un organisme extérieur.

Une répartition par région des principaux indicateurs est également disponible.

Le questionnaire est auto-administré et sa collecte se fait par l'intermédiaire d'un site internet dédié. L'enquête sur l'année N se déroule de novembre N à janvier N+1.

## Quelques chiffres

En 2024, 57 200 étudiants, dont 82,6 % de femmes, sont inscrits dans l'une des 1 112 formations aux professions sociales dispensées en France. Parmi ces étudiants, 15 500 sont en formation d'éducateur spécialisé (ES), 9 300 en formation d'accompagnant éducatif et social (AES) et près de 6 600 en formation d'assistant de service social (ASS).

Pour les étudiants du diplôme d'Etat d'assistant de service social (situation actuelle et passée), en 2022, 93,3% des étudiants inscrits sont des femmes. 34,4% ont entre 20 et 22 ans. 44,5% ont une mère employée et 26,3% un père ouvrier. 51,7% ont obtenu un baccalauréat général. 93,3% n'ont pas déjà obtenu un diplôme professionnel du secteur social.

83,9% des étudiants considèrent que leur formation actuelle était celle qu'ils souhaitaient suivre. 34% ont eu envie d'exercer ce métier lors de leur scolarité (au collège, au lycée) et 28% suite à des activités personnelles, bénévolat. Le métier a été choisi principalement pour se sentir utile (pour 56 % des inscrits), pour travailler auprès d'un public particulier (45 %), pour exercer un métier épanouissant (41 %) ou bien parce qu'ils ont toujours voulu travailler dans le social (39 %). Pour 49,7% c'est travailler auprès de personnes en situation de précarité, pauvreté ou exclusion. L'école a été choisie car elle est près de chez eux et/ou de leur famille.

Pour 27,6% des étudiants, ils ont eu des difficultés à trouver un stage à cause de la crise Covid. 57,3% des étudiants ont été mobilisés en renfort en CDD.

Toutes formations confondues, 21 % des élèves et étudiants déclarent avoir déménagé pour pouvoir suivre leur formation. Dans 72 % des cas, ils ont changé de département et dans 52 % des cas, de région.

En 2022, juste avant d'entrer en première année de formation, 46 % des élèves et étudiants déclarent qu'ils étaient en situation principale d'emploi, dont les deux-tiers dans le secteur social ou médico-social.

## Les travaux dont les données sont issues de l'enquête quinquennale

Titre des données et publications	Informations analysées	Lien vers les données statistiques
Baisse du nombre d'inscrits en première année et du nombre de diplômés dans les formations aux professions sociales en 2024 (p 10)	Statistiques sur les caractéristiques des élèves et étudiants en formation aux professions du social (socio-démographiques, parcours scolaire, mobilité géographique – 2024 - France	<a href="https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse-jeux-de-donnees/jeux-de-donnees/baisse-du-nombre-dinscrits-en-premiere-annee">https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse-jeux-de-donnees/jeux-de-donnees/baisse-du-nombre-dinscrits-en-premiere-annee</a>
La formation aux professions sociales - caractéristiques des élèves et étudiants (p 10)	Statistiques sur les caractéristiques des élèves et étudiants en formation aux professions du social (socio-démographiques, parcours scolaire, mobilité géographique – 2022 - France	<a href="https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/la-formation-aux-professions-sociales-caracteristiques-des-eleves-et-etudiants/information/">https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/la-formation-aux-professions-sociales-caracteristiques-des-eleves-et-etudiants/information/</a>
Éducatrices spécialisées : neuf ans après l'entrée dans la profession, une sur deux a quitté le métier (p 11)	Publication : Taux de maintien, changement d'orientation, conditions d'emploi, différences salariales - Educatrices entrées en 2011 ou 2012 et suivi jusqu'en 2020 et 2021 – France, hors Mayotte	<a href="https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-03/ER1329-E%CC%81du%CC%81c%CC%81atrices%20spe%CC%81cialise%CC%81es%20situation%20professionnelle_MEL.pdf">https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-03/ER1329-E%CC%81du%CC%81c%CC%81atrices%20spe%CC%81cialise%CC%81es%20situation%20professionnelle_MEL.pdf</a>

Éducatrices spécialisées : un revenu salarial annuel moyen de 20 560 euros en 2021 (p 11)	Publication et statistiques : montant du revenu, employeur, volume de travail, genre, âge – 2021 – France, hors Mayotte	<p><a href="https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-03/ER1330-E%CC%81ducatrices%20spe%CC%81cialise%CC%81es%20Revenus_MEL.pdf">https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-03/ER1330-E%CC%81ducatrices%20spe%CC%81cialise%CC%81es%20Revenus_MEL.pdf</a></p> <p><a href="https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fdrees.solidarites-sante.gouv.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2F2025-03%2FER1330_MEL%2520%25281%2529.xlsx&amp;wdOrigin=BROWSELINK">https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fdrees.solidarites-sante.gouv.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2F2025-03%2FER1330_MEL%2520%25281%2529.xlsx&amp;wdOrigin=BROWSELINK</a></p>
La formation aux professions sociales (p 12)	Statistiques : nombre d'établissements de formation aux professions du social, nombre et caractéristiques des étudiants ou élèves en formation (sexe, âge, niveau de formation générale, mode de prise en charge financière, etc.) – 2011 à 2023 - France, hors Mayotte	<a href="https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/492_la-formation-aux-professions-sociales/information/">https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/492_la-formation-aux-professions-sociales/information/</a>
La formation aux professions sociales : attractivité (p 13)	Statistiques : connaître les raisons qui ont poussé l'inscrit à vouloir se former au métier préparé et celles qui ont conduit au choix de l'école intégrée – 2022 -	<a href="https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/la-formation-aux-profession-sociales-attractivite/information/">https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/la-formation-aux-profession-sociales-attractivite/information/</a>
La formation aux professions sociales : impact de la crise sanitaire (p 13)	Statistiques : mobilisation des élèves/étudiants durant la crise sanitaire, impact que la crise sanitaire a pu avoir sur leur vision du métier préparé et déroulé de leur formation suivie – 2022 - France, hors Mayotte	<a href="https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/la-formation-aux-profession-sociales-impact-de-la-crise-sanitaire/information/">https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/la-formation-aux-profession-sociales-impact-de-la-crise-sanitaire/information/</a>
Les élèves et étudiants inscrits en formations aux professions sociales en 2022 : profil, parcours scolaire, motivations et impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 (p 14)	Statistiques : appréhender le parcours scolaire et les caractéristiques des élèves et étudiants, et connaître leurs motivations et l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur leurs études.	<a href="https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse-jeux-de-donnees/jeux-de-donnees/241220_DATA_les-eleves-et-etudiants-inscrits-en-formations">https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse-jeux-de-donnees/jeux-de-donnees/241220_DATA_les-eleves-et-etudiants-inscrits-en-formations</a>
Le nombre d'étudiants se destinant à l'accompagnement éducatif et social diminue depuis 2010 (p 15)	Publication : nombre d'inscrits, diplôme, lieu de destination après les études, niveau d'étude à l'entrée, âge, reconversion – 2010 à 2018 – France, hors Mayotte	<a href="https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er1145.pdf">https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er1145.pdf</a>

# Baisse du nombre d'inscrits en première année et du nombre de diplômés dans les formations aux professions sociales en 2024

En 2024, 57 200 étudiants, dont 82,6 % de femmes, sont inscrits dans l'une des 1 112 formations aux professions sociales dispensées en France. Parmi ces étudiants, 15 500 sont en formation d'éducateur spécialisé (ES), 9 300 en formation d'accompagnant éducatif et social (AES) et près de 6 600 en formation d'assistant de service social (ASS).

Le nombre d'inscrits en première année baisse de 1,5 % en 2024 (28 000).

Le nombre de diplômés diminue de 1,6 % en 2024 : 20 340 en 2024.

En 2024, le taux d'interruption définitive de scolarité s'établit à 7,4 %.

Dans 35,1 % des cas, le motif d'interruption définitive est une raison personnelle (par exemple congé maternité, motif familial ou de santé). L'interruption définitive peut également provenir de raisons liées à la scolarité, comme un changement d'établissement ou une réorientation (12,2 %), des difficultés scolaires (4,1 %), voire une exclusion définitive (3,5 %). La raison peut aussi être professionnelle, comme des difficultés rencontrées pour le stage ou l'alternance (pour trouver le stage ou au cours du stage) (9,9 %) ou bien un changement de situation professionnelle (reprise d'emploi par exemple) (6,9 %). Dans 6,3 % des cas il s'agit de motifs financiers (difficultés pour financer la formation, le logement, etc.), et dans 4,9 % des cas, une autre raison. Enfin, dans 17,1 % des cas l'école interrogée ne connaît pas le motif d'interruption.

Fréquence de mise à jour : les données portant sur les écoles sont annuelles; celles portant sur les étudiants sont annuelles jusqu'en 2017 (inclus) puis quadriennales

Thèmes niveau 2 : Professionnels de santé et du social, Professionnels du social

Thèmes niveau 3 : Professionnels du social

Date de création : 2 septembre 2014

Fréquence de mise à jour : les données portant sur les caractéristiques des étudiants sont quinquennales

Période couverte (millésime, série) : 2011 - 2024

Territoire : France

**Dernier traitement : 31 octobre 2025** (métadonnées)

## Pièces jointes

- [La formation aux professions sociales - données Ecoles 2024.xlsx](#)
- [La formation aux professions sociales - Séries longues \(1967-2024\).xlsx](#)

Lien : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse-jeux-de-donnees/jeux-de-donnees/baisse-du-nombre-dinscrits-en-premiere-annee>

## La formation aux professions sociales - caractéristiques des élèves et étudiants

Sont mises à disposition ici des données sur les caractéristiques des élèves et étudiants en formation aux professions du social. Ces données permettent notamment de connaître leurs principales caractéristiques socio-démographiques (sex, âge, origine sociale, etc.), leurs parcours scolaires (dont diplôme le plus élevé obtenu par les élèves et étudiants), ainsi que leur éventuelle mobilité géographique pour suivre la formation et leur situation principale vis-à-vis de l'emploi et des études avant l'entrée en formation.

Ces données sont issues de l'enquête auprès des élèves et étudiants inscrits en formation aux professions du social, aussi appelée enquête "Étudiants", et seront disponibles tous les cinq ans.

Pour les étudiants du diplôme d'Etat d'assistant de service social (situation actuelle et passée), en 2022, 93,3% des étudiants inscrits sont des femmes. 34,4% ont entre 20 et 22 ans. 44,5% ont une mère employée et 26,3% un père ouvrier. 51,7% ont obtenu un baccalauréat général. 93,3% n'ont pas déjà obtenu un diplôme professionnel du secteur social.

Fréquence de mise à jour : Tous les cinq ans

Thèmes niveau 2 : Professionnels de santé et du social, Professionnels du social

Thèmes niveau 3 : Professionnels du social

Date de création : 18 décembre 2024

Fréquence de mise à jour : les données portant sur les caractéristiques des étudiants sont quinquennales

Période couverte (millésime, série) : 2022

Territoire : France

**Dernier traitement : 11 mars 2025** (métadonnées)

Pièces jointes

- <La formation aux professions sociales - caractéristiques des étudiants 2022.xlsx>

Lien : <https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/la-formation-aux-professions-sociales-caracteristiques-des-eleves-et-etudiants/information/>

## **Éducatrices spécialisées : neuf ans après l'entrée dans la profession, une sur deux a quitté le métier - Études et résultats - N° 1329**

Les éducatrices spécialisées (79 % sont des femmes) soutiennent enfants, adolescents ou adultes présentant des difficultés sociales ou un handicap. Parmi celles ayant débuté en 2011 ou en 2012 et exercé plus d'une année entière, près d'une sur deux a quitté la profession au bout de neuf ans. Il s'agit néanmoins du taux de maintien le plus élevé de toutes les professions sociales à même horizon. Parmi celles qui ont changé d'orientation, 50 % se dirigent vers des métiers en dehors du social et de la santé, tandis qu'un peu moins de la moitié optent pour d'autres professions sociales, assistante de service social ou cadre de l'intervention socio-éducative principalement. Les départs vers les métiers de la santé restent marginaux. Les femmes et les diplômées du supérieur restent plus longtemps dans la profession.

Les éducatrices qui poursuivent dans le métier voient leurs conditions d'emploi s'améliorer notablement : le recours aux contrats précaires diminue au profit des CDI et les titularisations dans la fonction publique progressent. La part de salariées à temps partiel évolue peu avec l'ancienneté, avec une légère hausse durant les années de la pandémie due au Covid-19. Par ailleurs, les éducatrices spécialisées bénéficient d'une progression de leurs revenus, avec une augmentation de 18 % en euros constants sur huit ans.

Cependant, certaines quittent la profession pour des perspectives salariales globalement meilleures après une réorientation, souvent associée à une augmentation du volume de travail. Les différences salariales entre celles qui restent et celles qui partent s'atténuent sur le long terme en faveur des secondes. Les éducatrices qui changent de métier privilégient des contrats plus stables, mais pas nécessairement davantage de temps plein.

Entrée en 2011 ou 2012 / suivi 2020 ou 2021

Période couverte : 2010 à 2018

**Date de publication : 04/03/25**

[https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-03/ER1329-E%CC%81ducatrices%20spe%CC%81cialise%CC%81es%20situation%20professionnelle\\_MEL.pdf](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-03/ER1329-E%CC%81ducatrices%20spe%CC%81cialise%CC%81es%20situation%20professionnelle_MEL.pdf)

## **Éducatrices spécialisées : un revenu salarial annuel moyen de 20 560 euros en 2021 Études et résultats - N° 1330**

Éducatrices spécialisées : un revenu salarial annuel moyen de 20 560 euros en 2021 En 2021, un poste d'éducatrice spécialisée est rémunéré en moyenne 2 140 euros nets par mois en équivalent temps plein (EQTP). Les salaires sont relativement homogènes, mais des écarts de rémunération existent selon le statut et le type d'employeur. Ainsi, les éducatrices spécialisées qui travaillent dans la fonction publique, et en particulier les

titulaires, perçoivent des salaires plus élevés que celles du privé. Le salaire est également dépendant du secteur d'activité.

Le revenu salarial annuel moyen des éducatrices spécialisées, pour l'ensemble des postes d'éducatrice spécialisée qu'elles ont occupés en 2021, s'établit à 20 560 euros. Il prend en compte le temps de travail et le multisalariat. Certaines éducatrices spécialisées touchent un faible revenu salarial – 10 % perçoivent moins de 6 140 euros sur l'année – ce qui s'explique par un faible volume de travail, lui-même bien souvent lié à une insertion sur le marché du travail en cours d'année.

L'écart de revenu entre les hommes et les femmes est faible : il est de 0,9 %. Le revenu salarial augmente avec l'âge : les salariées de 55 ans ou plus ont le revenu salarial le plus élevé, quand celles de 25 à 39 ans perçoivent un revenu inférieur de 28 % et celles de 40 à 49 ans un revenu inférieur de 9 %. Toutes professions confondues, c'est-à-dire en incluant les éventuelles rémunérations perçues sur d'autres métiers qu'éducatrice spécialisée, le revenu salarial des éducatrices spécialisées est supérieur de 53 % à celui de l'ensemble des professionnels du social. Il est, en revanche, inférieur de 3 % à celui de l'ensemble des professions intermédiaires.

Période couverte : 2021

**Date de publication : 04/03/25**

Publication : [https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-03/ER1330-E%CC%81ducatrices%20spe%CC%81cialise%CC%81es%20Revenus\\_MEL.pdf](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-03/ER1330-E%CC%81ducatrices%20spe%CC%81cialise%CC%81es%20Revenus_MEL.pdf)

Statistiques : [https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fdrees.solidarites-sante.gouv.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2F2025-03%2FER1330\\_MEL%2520%25281%2529.xlsx&wdOrigin=BROWSELINK](https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fdrees.solidarites-sante.gouv.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2F2025-03%2FER1330_MEL%2520%25281%2529.xlsx&wdOrigin=BROWSELINK)

## La formation aux professions sociales

Sont mises ici à disposition des données sur le nombre d'établissements de formation aux professions du social ainsi que le nombre et les caractéristiques des étudiants ou élèves en formation (sexe, âge, niveau de formation générale, mode de prise en charge financière, etc.).

Ces données sont issues de l'enquête auprès des centres de formation aux professions du social, aussi appelée enquête "Ecole", et sont disponibles par année et pour certaines en série longue.

Thèmes niveau 2 : Professionnels de santé et du social, Professionnels du social

Thèmes niveau 3 : Professionnels du social

Date de création : 2 septembre 2014

Fréquence de mise à jour : les données portant sur les écoles sont annuelles ; celles portant sur les étudiants sont annuelles jusqu'en 2017 (inclus) puis quadriennales

Période couverte (millésime, série) : 2011 - 2023

Territoire : France

**Dernier traitement : 25 février 2025 (métadonnées)**

Pièces jointes

- [DT-STAT-175-La formation aux professions du social - 2011.xls](#)
- [DT-STAT-186-La formation aux professions du social - 2012.xls](#)
- [DT-STAT-193-La formation aux professions du social - 2013.xls](#)
- [La formation aux professions du social - 2014.xls](#)
- [La formation aux professions sociales - données écoles 2015.xlsx](#)
- [La formation aux professions sociales - données écoles 2016.xlsx](#)
- [La formation aux professions sociales - données écoles 2017.xlsx](#)
- [La formation aux professions sociales - données écoles 2018.xlsx](#)
- [La formation aux professions sociales - données écoles 2019.xlsx](#)

- [La formation aux professions sociales - données écoles 2020.xlsx](#)
- [La formation aux professions sociales - données écoles 2021.xlsx](#)
- [La formation aux professions sociales - données écoles 2022.xlsx](#)
- [La formation aux professions sociales - données Ecoles 2023.xlsx](#)
- [La formation aux professions sociales - Séries longues \(1967-2023\).xlsx](#)

Lien : [https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/492\\_la-formation-aux-professions-sociales/information/](https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/492_la-formation-aux-professions-sociales/information/)

## La formation aux professions sociales : attractivité

Ces données sont issues de l'enquête auprès des élèves et étudiants inscrits en 2022 en formation aux professions du social, aussi appelée **enquête "Étudiants"**. Lors de chaque édition de l'enquête quinquennale, des modules complémentaires enrichissent le questionnaire principal. Pour l'édition 2022, un des modules portait sur **l'attractivité des formations et des écoles**.

Ces données permettent de connaître les raisons qui ont poussé l'inscrit à vouloir se former au métier préparé, ainsi que celles qui ont conduit au choix de l'école intégrée.

83,9% des étudiants considèrent que leur formation actuelle était celle qu'ils souhaitaient suivre. 34% ont eu envie d'exercer ce métier lors de leur scolarité (au collège, au lycée) et 28% suite à des activités personnelles, bénévolat. 55,5% ont choisi un métier dans le social pour être utile et 44,6% pour travailler auprès d'un public particulier. Pour 49,7% c'est travailler auprès de personnes en situation de précarité, pauvreté ou exclusion. L'école a été choisie car elle est près de chez eux et/ou de leur famille.

Thèmes niveau 2 : Professionnels de santé et du social, Professionnels du social

Thèmes niveau 3 : Professionnels du social

Date de création : 18 décembre 2024

Période couverte (millésime, série) : 2022

Territoire : France

**Dernier traitement : 20 décembre 2024 (métadonnées)**

### Pièces jointes

- [La formation aux professions sociales - attractivité 2022 .xlsx](#)

Lien : <https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/la-formation-aux-profession-sociales-attractivite/information/>

## La formation aux professions sociales : impact de la crise sanitaire

Ces données sont issues de l'enquête quinquennale auprès des élèves et étudiants inscrits en 2022 en formation aux professions du social, aussi appelée **enquête "Étudiants"**. Lors de chaque édition de l'enquête quinquennale, des modules complémentaires enrichissent le questionnaire principal. Pour l'édition 2022, un des modules portait sur **l'impact de la crise sanitaire du COVID19**.

Ces données permettent d'en savoir plus sur la mobilisation des élèves/étudiants durant la crise sanitaire, sur l'impact que la crise sanitaire a pu avoir sur leur vision du métier préparé ainsi que sur le déroulé de leur formation suivie.

Pour 27,6% des étudiants, ils ont eu des difficultés à trouver un stage à cause de la crise Covid. 57,3% des étudiants ont été mobilisés en renfort en CDD.

Thèmes niveau 2 : Professionnels de santé et du social, Professionnels du social

Thèmes niveau 3 : Professionnels du social

Date de création : 18 décembre 2024

Période couverte (millésime, série) : 2022

Territoire : France

**Dernier traitement : 20 décembre 2024 (métadonnées)**

Pièces jointes

- <La formation aux professions sociales - impact de la crise sanitaire 2022.xlsx>

Lien : <https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/la-formation-aux-professions-sociales-impact-de-la-crise-sanitaire/information/>

## **Les élèves et étudiants inscrits en formations aux professions sociales en 2022 : profil, parcours scolaire, motivations et impact de la crise sanitaire liée au Covid-19**

La Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (DREES) met à disposition les données sur l'ensemble des élèves et étudiants inscrits en formation aux professions sociales en 2022. Ces statistiques sont issues de la première collecte de l'enquête quinquennale sur les élèves et les étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales, enquête statistique de la DREES. Elle fournit des données plus riches que celles issues jusqu'en 2017 à partir de l'enquête Écoles. Elle permet de mieux appréhender le parcours scolaire et les caractéristiques des élèves et étudiants, et de connaître leurs motivations et l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur leurs études.

En 2022, 56 900 élèves et étudiants ont effectué leur rentrée (en 1er, 2ème ou 3ème année) dans une formation délivrant un des 13 diplômes de professions sociales répertoriés au CASF (Code de l'Action Sociale et Familiale) en France métropolitaine et dans les départements et régions d'Outre-mer (DROM). Parmi eux, 51 % sont rentrés en 1ère année de formation, 33 % en 2ème année, et 16 % en 3ème année. Les élèves et étudiants sont 14 600 à étudier en formation d'éducateur spécialisé, 10 400 en formation d'accompagnant éducatif et social et 7 100 en formation d'assistant de service social ; ces trois formations représentant plus de la moitié des effectifs (56 %).

### *Caractéristiques des élèves et des étudiants du social en 2022*

Les élèves et étudiants en formation sociale effectuant une rentrée en 2022 sont des femmes dans 84 % des cas. Toutes formations confondues, les élèves et étudiants sont plutôt jeunes : 40 % d'entre eux sont âgés de moins de 23 ans, 25 % entre 23 et 30 ans, tandis que 19 % ont plus de 40 ans et 6 % plus de 50 ans. Cependant, les formations menant au diplôme d'Assistant Familial (DEAF), de Médiateur Familial (DEMF) ainsi qu'aux diplômes de niveau Master 2, que ce soit le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) ou le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social (CAFDES), sont très fréquemment préparés par des personnes plus âgées : respectivement 74 %, 53 %, 64 % et 43 % ont plus de 40 ans.

En moyenne, 6% des élèves et étudiants ont une reconnaissance administrative d'un handicap. C'est un peu moins souvent le cas des formations menant au Diplôme d'Etat d'Éducateur de Jeunes Enfants DEEJE (3%), au Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) [4%], mais un peu plus souvent dans celles menant au Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF) et au Diplôme d'Etat d'Éducateur Technique Spécialisée [DEETS] (11%).

Les parents des inscrits étaient majoritairement ouvriers (30 % des pères), employés (42 % des mères), ou professions intermédiaires (18 % des mères) lors de leur rentrée en 6ème au collège. De plus, 15 % des mères n'avaient alors jamais travaillé. Les mères des élèves et étudiants en formations de niveau Licence ou Master 1 étaient moins souvent en situation d'inactivité (9% des mères des étudiants se préparent au diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé [DEES], 8 % en DEEJE, 9 % en DEETS).

### *Des parcours scolaires différents selon le niveau du diplôme préparé*

Toutes formations confondues, un peu plus de la moitié des élèves et étudiants possèdent pour plus haut diplôme le baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent (55 %), 29 % un diplôme de l'enseignement supérieur, 9 % un CAP ou un BEP, et 6 % aucun diplôme ou le brevet des collèges (graphique ci-dessous). Cette répartition est différente selon le niveau du diplôme préparé, mais le baccalauréat est très fréquemment le plus

haut diplôme obtenu (mis à part pour le DECESF et les diplômes de niveau Master 2). Le plus haut diplôme obtenu correspond parfois au niveau de formation requis pour entrer dans la formation suivie, parfois à un diplôme plus élevé. C'est le cas de 54 % des élèves se formant au diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES) et de 28 % des étudiants se formant au DEES.

En outre, au moment d'effectuer leur rentrée, 15 % des élèves et étudiants en formation sociale sont déjà diplômés d'un diplôme professionnel du secteur social (le plus souvent un diplôme d'éducateur spécialisé [21%]) et 6 % d'un diplôme professionnel du secteur santé (le plus souvent un diplôme d'aide-soignant [39%]). Être déjà titulaire d'un diplôme professionnel du secteur social est plus fréquent dans les formations de DEIS (87 %), de CAFERUIS (77 %), de DEMF (44 %), et de CAFDES (40 %). La plupart du temps ils sont alors titulaires du diplôme d'éducateur spécialisé.

#### *Deux inscrits sur dix ont déménagé pour suivre leur formation*

Toutes formations confondues, 21 % des élèves et étudiants déclarent avoir déménagé pour pouvoir suivre leur formation. Dans 72 % des cas, ils ont changé de département et dans 52 % des cas, de région. Des différences apparaissent selon les formations. Près de trois élèves et étudiants formés sur dix préparant le diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS) (31 %), un diplôme d'État de conseiller en Économie Sociale et Familiale (DECESF) (31 %), un DEETS (29 %), un DEEJE (32 %) ou un DEES (34 %) ont déménagé pour suivre leur formation. C'est très rare dans le cas des DEAF et des CAFERUIS, de l'ordre de 1 %.

#### *Des élèves et étudiants très souvent en emploi au moment de débuter leur formation*

En 2022, juste avant d'entrer en première année de formation, 46 % des élèves et étudiants déclarent qu'ils étaient en situation principale d'emploi, dont les deux-tiers dans le secteur social ou médico-social. Par ailleurs, 37 % étaient en études secondaires ou supérieures, 14 % au chômage, y compris la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification, 2 % en inactivité (hors études) et 1 % n'ont pas souhaité communiquer leur situation avant l'entrée en formation. Les inscrits en formation de DETISF et de DEAES étaient plus souvent au chômage, respectivement 36 % et 25 %.

#### *Se former à un métier du social : un véritable choix*

La quasi-totalité (98 %) des élèves et étudiants suivent la formation souhaitée. Ils ont eu envie d'exercer ce métier lors de leur scolarité, lorsqu'ils étaient au collège ou au lycée par exemple, (dans 34 % des cas), à la suite d'activités personnelles (28 %) ou d'événements personnels (27 %). Dans 26 % des cas, le métier préparé correspond à une reconversion professionnelle.

Le métier a été choisi principalement pour se sentir utile (pour 56 % des inscrits), pour travailler auprès d'un public particulier (45 %), pour exercer un métier épanouissant (41 %) ou bien parce qu'ils ont toujours voulu travailler dans le social (39 %). Le choix de l'école, quant à lui, est arrêté dans la moitié des cas par proximité géographique du lieu de vie de l'étudiant ou de sa famille.

37 % des élèves et étudiants inscrits en 2022 et mobilisés pendant la crise sanitaire du Covid-19 l'ont été dans des établissements pour l'enfance et la jeunesse. Parmi les inscrits en 2022, pour 48 % la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur la vision du métier préparé, et pour 32 % elle a confirmé leur intérêt envers ce métier.

Parmi les élèves et étudiants inscrits en 2022 dans une formation sociale, 6 %, ont été mobilisés en renfort, quel que soit le moment, entre mars 2020 et la passation de l'enquête en 2022. En revanche, ne sont pas comptabilisés ici les inscrits en 2020 et 2021 potentiellement mobilisés eux-aussi, mais qui ne sont plus inscrits en 2022, et à ce titre ne rentrent pas dans le champ de l'enquête.

Parmi les inscrits en 2022 et mobilisés pendant la crise, 57 % l'ont été dans le cadre d'un emploi en CDD et 34 % lors d'un stage. Ils ont alors été principalement mobilisés dans des établissements pour l'enfance et la jeunesse (37 %) et dans des établissements pour adultes handicapés (32 %). Les missions qui leur étaient confiées étaient dans 81 % des cas en adéquation avec les enseignements reçus lors de la formation.

#### **Dernier traitement : 20 décembre 2024 (métadonnées)**

[https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse-jeux-de-donnees/jeux-de-donnees/241220\\_DATA\\_les-eleves-et-etudiants-inscrits-en-formations](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse-jeux-de-donnees/jeux-de-donnees/241220_DATA_les-eleves-et-etudiants-inscrits-en-formations)

## **Le nombre d'étudiants se destinant à l'accompagnement éducatif et social diminue depuis 2010 - Études et résultats - N° 1145**

En 2018, 9 500 élèves sont inscrits en première année de formation pour obtenir le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) créé en 2016.

Le nombre total d'inscrits en première année à ce diplôme, ou à l'un des deux diplômes qu'il remplace (le diplôme d'État d'aide médico-psychologique [DEAMP] et celui d'auxiliaire de vie sociale [DEAVS]), passe de 14 100 à 9 700 entre 2010 et 2018. Cette baisse continue sur la période concerne pour l'essentiel les étudiants se destinant au travail à domicile, dont les effectifs ont été divisés par 4, passant de 6 000 à 1 500. Elle est beaucoup plus modérée pour ceux se destinant à l'exercice en structure collective (7 600 en 2018 contre 8 100 en 2010). La filière « éducation inclusive » concerne 600 étudiants en 2018.

À son entrée en formation d'accompagnant éducatif et social, un nouvel étudiant en première année sur deux a un niveau d'études inférieur au baccalauréat. L'âge moyen des nouveaux étudiants en première année de cette formation est de 34 ans, soit cinq ans de plus que pour les autres étudiants en formations du social. Dans 9 cas sur 10, cette formation est suivie dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Période couverte : 2010 à 2018

**Date de publication : 26/02/20**

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er1145.pdf>